



AVIS

Demande d'abattage

Parcelle N°390 – chemin de la Gachette 37

Abattages : 1 mélèze et 1 bouleau

Propriétaire : Mme Sarah GIOT

Du 5 octobre au 4 novembre 2026

Remarque ou opposition à formuler au guichet du Greffe



- 1. Châtaignier à abattre
- 2. Mélèze à abattre
- 3. Bouleau à abattre
- 4. Chêne chevelu à planter
- 5. Ginkgo mâle à planter
- 6. Platane d'Orient à planter



DENIS MATHYS
GARDE FORESTIER
Chemin du Ru 22
1041 Bottens
dm@dmathys.ch



Rapport d'abattage ou d'élagage pour dérogation à la conservation du patrimoine arboré

N° de rapport : RAE-1027
Date de la visite : 23/09/2026

Propriétaire

Parcelle : 390
Giot

1270 Trélex

Commune

Commune de Trélex
Administration communale

Place de la Tour 6
1270 Trélex

Garde Forestier

Denis Mathys – dm@dmathys.ch – 079 622 55 76

Concernant une demande d'abattage pour :

Mélèze

Circonférence à 1m du sol : 130 cm
Diamètre de la couronne au sol : .
Hauteur : 12 m

Valeur paysagère

Valeur moyenne

Valeur biologique

Valeur moyenne

Etat sanitaire

Arbre dépérissant, malade, sec

Proposition

Autoriser l'abattage

Compensation

Replantation (remarques ci-dessous)

Notes et observations

Plantation compensatoire selon proposition du propriétaire Ginkgo biloba

Photo(s) à télécharger

[c113080f1077747pu705574_20260923095556_5689386d-aab5-4117-8bb6-e64ed7482322.jpg](#)
[c113080f1077747pu705574_20260923095607_b9d7c451-f386-4b23-815e-edc459be9a80.jpg](#)



DENIS MATHYS
GARDE FORESTIER
Chemin du Ru 22
1041 Bottens
dm@dmathys.ch









DENIS MATHYS
GARDE FORESTIER
Chemin du Ru 22
1041 Bottens
dm@dmathys.ch



Rapport d'abattage ou d'élagage pour dérogation à la conservation du patrimoine arboré

N° de rapport : RAE-1028
Date de la visite : 23/09/2026

Propriétaire

Parcelle : 390
Giot

1270 Trélex

Commune

Commune de Trélex
Administration communale

Place de la Tour 6
1270 Trélex

Garde Forestier

Denis Mathys – dm@dmathys.ch – 079 622 55 76

Concernant une demande d'abattage pour :

Bouleau

Circonférence à 1m du sol : 210 cm
Diamètre de la couronne au sol : .
Hauteur : 9 m

Valeur paysagère

Grande valeur

Valeur biologique

Grande valeur

Etat sanitaire

Arbre dépérissant, malade, sec

Proposition

Autoriser l'abattage

Compensation

Replantation (remarques ci-dessous)

Notes et observations

Arbre à haute valeur biologique malheureusement sec et dépérissant. Plantation compensatoire comme proposé par le propriétaire, platane d'orient

Photo(s) à télécharger

c113080f1077747pu705574_20260923100636_bd60ac2b-54a4-4c62-9523-0bb8d16f224e.jpg
c113080f1077747pu705574_20260923100705_194b2a29-67d3-42bd-8947-d92807b21b59.jpg



DENIS MATHYS
GARDE FORESTIER
Chemin du Ru 22
1041 Bottens
dm@dmathys.ch





